## Motion « longue » de l'AG des correcteurs de philosophie de l'académie de Créteil (19 juin 2018)

NB : Cette motion a été adoptée par l'AG du 19 juin comme une base. Elle peut déjà commencer à circuler à ce titre. Mais elle sera retravaillée et votée dans sa forme finale par l'AG du 29 juin.

La mise en œuvre de Parcoursup, en application de la loi ORE (Orientation et Réussite des Elèves), confirme toutes les craintes que l'on pouvait avoir. Ce nouve nouveau système aggrave considérablement la sélection sociale et territoriale dans l'accès à l'enseignement supérieur. Dans les banlieues et les zones périphériques, ce sont 30%, 50%, parfois 80% des élèves d'une classe qui vont passer le bac sans avoir obtenu une seule réponse positive, même sur un « vœu de secours », frappant de plein fouet nos élèves les plus fragiles. Or, cette situation s'explique d'abord par l'austérité : il y a un nombre insuffisant de places dans l'enseignement supérieur pour faire face au baby-boom des années 2000, avec notamment un manque d'au moins 40 000 places dans les universités. Dans le même temps, cela favorise l'enseignement privé et payant, poussant les familles à s'endetter pour offrir des études à leurs enfants. Enfin, en dévalorisant le bac, diplôme devenu sans valeur, la réforme les incite à se détourner de sa préparation. En ce sens, nous soutenons les mobilisations des lycéen.ne.s contre cette réforme et dénonçons la répression policière inacceptable, comme pour l'occupation du lycée Arago.

La réforme du bac Blanquer supprime le caractère national du diplôme et le droit de s'inscrire à l'université dans la filière de son choix sans sélection. Sa mise en œuvre ferait exploser les inégalités, en ouvrant la porte à une différenciation des programmes et des parcours.

La réforme du lycée détériorerait fortement les conditions d'étude et de travail, notamment en forçant à une orientation précoce, en bourrant toutes les classes à 35, en multipliant les évaluations locales en cours d'année pour le bac (entre 25 et 29 sur deux ans), etc. Elle frapperait fortement la philosophie, car son étude est incompatible avec un lycée soumis à la logique de la sélection et de l'employabilité, car la suppression de la filière L comportant un enseignement approfondi de cette discipline avec un horaire de 8h par semaine serait un grave recul, car la spécialité LHP (Littérature Humanité Philosophie) ne serait pas disciplinaire et se retrouverait vite marginalisée sous la pression des attendus pour postuler dans les filières de l'enseignement supérieur. Les autres disciplines ne seraient pas mieux loties. Le contrôle continu ne garantirait nullement une plus grande assiduité et une plus grande implication de nos élèves, comme le montre sans doute possible l'exemple de l'enseignement professionnel.

La logique « d'autonomie » avancée est aussi celle des restrictions budgétaires, de la pression managériale et de la privatisation.

La réforme des concours de l'enseignement, qui sera annoncée très bientôt, avec la suppression du statut de fonctionnaire stagiaire, prépare la casse générale du statut de fonctionnaire, prévu par le plan CAP 2022. Car la destruction du service public et du statut des personnels est inséparable, comme l'illustre la casse du statut des cheminots et la grève à la SNCF.

C'est une attaque d'une ampleur sans précédent et elle exige donc une riposte sans précédent.

Nous nous adressons à l'ensemble de nos collègues, quelle que soit leur discipline : il faut cesser de faire les autruches et d'attendre, il faut cesser de croire que l'on passera entre les gouttes par des solutions individuelles, il faut se mobiliser en masses, avec détermination, en convergence avec toutes celles et tous ceux qui sont frappé.e.s par la politique ultra-libérale de Macron et consorts pour gagner le retrait de ces réformes régressives.

Adoptée par 80 voix pour.